

Regard sur Repentigny

LE MARCHÉ PUBLIC ARRIVE BIENTÔT

La Ville de Repentigny est fière d'annoncer que son tout premier marché public verra le jour cet été! Ce projet a été choisi dans le cadre du budget participatif lancé par la municipalité en janvier 2024.

Retour sur une démarche mobilisatrice

Grâce au budget participatif, vous avez eu l'occasion de proposer et de choisir un projet porteur, imaginé par et pour la collectivité de Repentigny.

Les projets soumis devaient répondre à des critères clairs : viser l'intérêt général, relever des compétences municipales, favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble, tout en respectant un budget maximal de 100 000 \$. Ces critères ont permis d'en-cadrer le processus et d'encourager une participation éclairée et réfléchie.

◆ La première phase, soit la collecte d'idées, s'est déroulée sur cinq semaines, du 29 janvier au 4 mars 2024. L'engouement a été au rendez-vous : 202 idées ont été soumises par la population et les organismes locaux! Les propositions touchaient une grande variété de thèmes, comme les infrastructures sportives et récréatives, la mobilité active, l'accès aux berges et les activités sociales. Après analyse par les services municipaux, 55 idées ont été jugées admissibles pour la suite du processus.

- ◆ Au printemps 2024, deux ateliers de participation citoyenne ont été organisés. Ces rencontres ont permis aux participant(e)s de discuter des idées retenues, de les bonifier et de les transformer en projets concrets et réalisables, avec l'appui de l'administration municipale. Cette étape a encouragé le dialogue, la collaboration et l'appropriation collective des projets.
- ◆ Durant l'été 2024, les équipes municipales ont poursuivi le travail en évaluant les projets sur les plans technique, réglementaire et financier. Au terme de cette analyse, 13 projets ont été retenus et soumis au vote citoyen, qui s'est tenu du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2024.



Un marché public : le choix de la population

Avec 20 % des votes, c'est le projet de création d'un marché public qui est arrivé en tête. Présenté sous forme de projet pilote, il vise à offrir un lieu rassembleur qui mettra de l'avant l'achat local et la vitalité communautaire. Ce projet traduit le souhait des citoyen(e)s de se retrouver dans un espace convivial tout en soutenant les producteurs(-trices) et artisan(e)s d'ici.

« Le budget participatif est une manifestation concrète de notre Politique de participation citoyenne. Il marque un moment clé de notre engagement envers la démocratie locale et nous sommes fiers de la mobilisation qu'il a suscitée. Nous avons maintenant hâte de voir le marché public, issu de cette démarche, prendre vie et devenir un lieu rassembleur et dynamique pour notre communauté », souligne le maire Nicolas Dufour.

Le marché public sera déployé sous forme de projet pilote à trois occasions durant la saison estivale, vous offrant des moments privilégiés pour découvrir des produits locaux et profiter d'une ambiance conviviale.

Restez à l'affût : plus de détails sur les exposants et la programmation seront communiqués au cours des prochaines semaines.

Dates à retenir

5 juillet, 2 août et 6 septembre 2026

Parvis de l'Espace culturel



REPENTIGNY SOULIGNE LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

En février, la Ville souligne l'apport de la communauté noire et rend hommage à son héritage économique, culturel et social. Pour l'occasion, la Table du Mois de l'histoire des Noirs de Lanaudière propose une programmation spéciale afin de vous permettre de découvrir les richesses et la diversité de cette culture vibrante.

Dans le cadre des festivités, un vin d'honneur a eu lieu le 2 février dernier, en collaboration avec la Table du Mois de l'Histoire des Noirs de Lanaudière. Animée par Caroline Thélémaque, la soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive, ponctuée de dialogues inspirants avec

Coach Kaz, Guédeline Desrosiers et Max Pinchinat. Le groupe de danse Rootine Africa Dance a fait vibrer les participant(e)s avec des rythmes camerounais, tandis que le Manioky leur a fait découvrir des saveurs créoles.

À venir d'ici la fin février

Plusieurs activités sont prévues au cours des prochains jours. Découvrez tous les événements à venir en consultant la programmation complète au moisdesnoirslanaudiere.org.





DÉJÀ AU TRAVAIL POUR REPENTIGNY

Au lendemain des élections, le conseil municipal de Repentigny s'est rapidement remis au travail. Pendant la campagne, c'est en grand nombre que vous avez partagé avec nous vos préoccupations, vos idées et vos attentes pour l'avenir de notre ville. Ces échanges sont précieux et nous avons la responsabilité de les transformer en actions concrètes.

Pour y parvenir, le conseil municipal s'appuie sur des commissions. Ces groupes de travail sont composés d'élu(e)s, de fonctionnaires municipaux et, dans certains cas, de citoyen(ne)s. Ils permettent d'approfondir des enjeux importants pour Repentigny, comme la sécurité, les loisirs, l'environnement, l'aménagement du territoire et le vivre-ensemble.

Concrètement, les commissions servent à analyser les dossiers, à poser les bonnes questions, à étudier différentes solutions et à formuler des recommandations au conseil municipal. Elles offrent un espace de discussion structuré où l'expertise de l'administration municipale s'harmonise avec la vision des élu(e)s et l'expérience des citoyen(ne)s.

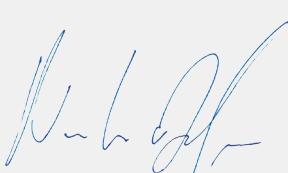
Dans cette édition du *Regard sur Repentigny*, nous vous présentons les élu(e)s qui siégeront sur chacune des commissions. Au fil des prochaines éditions, nous vous dévoilerons également leur mandat afin que vous puissiez mieux comprendre leur rôle et suivre l'évolution des travaux.

Ces commissions sont un outil important pour s'assurer de bâtir une ville à l'écoute, proactive et à notre image!

Soulignons l'apport des communautés afrodescendantes

Le mois de février est l'occasion de souligner le Mois de l'histoire des Noirs, un moment important voué à la reconnaissance de la contribution des communautés afrodescendantes à Repentigny et au Québec.

Le 2 février dernier, la Ville a eu le plaisir d'accueillir la 4^e édition du vin d'honneur, un événement rassembleur qui a permis de célébrer leur histoire, la richesse de leur culture et leur engagement dans un esprit de partage et de dialogue.



Le maire
Nicolas Dufour

DE NOUVELLES COMMISSIONS VIENNENT APPUYER LE CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal de Repentigny se réuniront maintenant au sein de nouvelles commissions pour travailler sur des sujets importants comme la sécurité, les loisirs, l'environnement et le développement de la Ville.

Regroupées par grands secteurs d'activité, les commissions ont pour rôle d'analyser les enjeux municipaux et de formuler des recommandations au conseil. Elles favorisent la mise en commun de la vision des élu(e)s, de l'expertise des équipes administratives et de l'expérience du milieu afin de faire progresser les dossiers qui influent directement sur les services et la qualité de vie de la population.

Voici la composition des huit commissions :

Commission administration et grands projets

Normand Urbain,
président ►

Martine Roux et
Alexis Delage,
membres



Commission circulation, mobilité et éclairage urbain

Martine Roux,
présidente ►

Karine Benoit
et Kevin Buteau,
membres



Commission culture et tourisme

Karine Benoit,
présidente ►

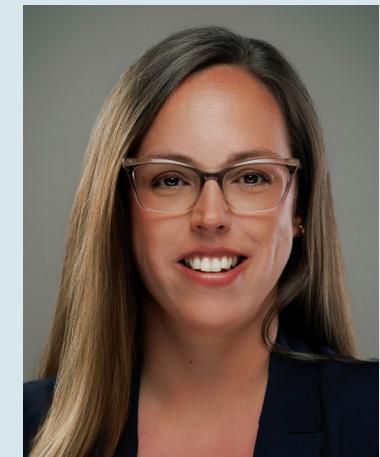
Marlène Diallo,
Chantal Routhier
et Alexis Delage,
membres



Commission environnement et transition écologique

Jennifer Robillard,
présidente ►

Raymond Masse
et Normand Urbain,
membres



Commission parcs, loisirs, sports, plein-air et berges

Eric Lepage,
président ►

Luc Rhéaume,
Normand Urbain
et Benoit Delisle,
membres



Commission sécurité urbaine

Chantal Routhier,
présidente ►

Raymond Masse,
Luc Rhéaume
et Benoit Delisle,
membres



Commission urbanisme, habitation et aménagement du territoire

Kevin Buteau,
président ►

Jennifer Robillard,
Luc Rhéaume
et Benoit Delisle,
membres



Commission vivre-ensemble, milieu communautaire et participation citoyenne

Marlène Diallo,
présidente ►

Chantal Routhier
et Eric Lepage,
membres



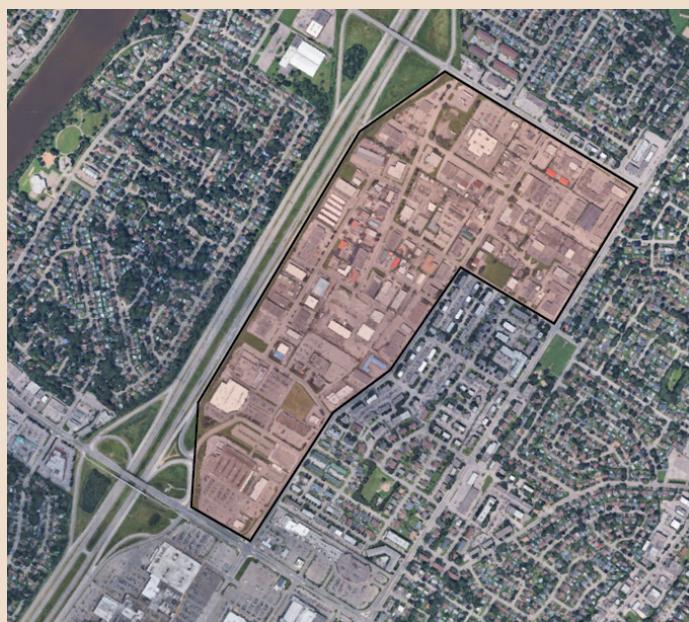
NICOLAS DUFOUR ÉLU PRÉFET DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

Lors de la première séance du nouveau conseil de la MRC de L'Assomption, le maire Nicolas Dufour a été élu préfet pour un mandat de deux ans. Il représentera ainsi les cinq municipalités de la MRC pour défendre leurs intérêts communs et faire progresser les dossiers régionaux.

M. Dufour siègera également à la Table des préfets de Lanaudière, où il contribuera aux travaux de concertation régionale au côté du maire de Charlemagne, Normand Grenier.

Le saviez-vous?

AVANTIA – UN ESPACE COLLECTIF D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



Saviez-vous que le secteur du futur projet Avantia, situé le long de l'autoroute 40, couvre une superficie d'environ 6 millions de pieds carrés, soit l'équivalent de 105 terrains de football? Appelé à évoluer graduellement au cours des prochaines années, ce vaste territoire deviendra un milieu de vie complet réunissant des entreprises, des commerces de proximité, des logements variés, des espaces verts et du transport collectif efficace.



Saviez-vous que les garages municipaux et celui du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec occupent déjà, à eux seuls, près de 20 % de cette superficie? Ces bâtiments demeureront dans le secteur et poursuivront leurs activités qui sont essentielles à votre qualité de vie.

Saviez-vous que dans le cadre de la démarche Avantia, la Ville prévoit mettre à disposition une partie des espaces qu'elle possède afin de permettre aux entreprises déjà présentes de prendre de l'expansion, ou encore d'accueillir de nouveaux commerces? Les espaces conservés par la Ville demeureront dédiés à des usages collectifs : assurer les opérations municipales, faciliter les déplacements de la population et offrir des espaces verts accueillants.

Cette vision d'une évolution graduelle et réfléchie vise avant tout un développement bien planifié. Pour vous, cela signifie un projet qui soutient l'économie locale, favorise la création d'emplois et assure une utilisation responsable du territoire au bénéfice de toute la communauté.

« Le site qui accueillera le futur projet Avantia n'est pas uniquement occupé par des entreprises. La Ville utilise déjà une partie du territoire pour ses propres opérations, et elle prévoit en rendre une portion disponible aux entreprises. C'est d'abord par-là que commencera le projet Avantia. »

METTEZ EN LUMIÈRE LES PERSONNALITÉS DE CHEZ NOUS



L'ORDRE
de Repentigny

L'appel de candidatures pour la quatrième édition de l'Ordre de Repentigny est en cours! Cette distinction honorifique est remise par la Ville aux personnes qui ont contribué à bâtir notre municipalité ou qui participent aujourd'hui à son rayonnement dans divers secteurs d'activité.

L'Ordre de Repentigny est notre façon de reconnaître les grand(e)s de chez nous, qu'il s'agisse de bénévoles dévoué(e)s, d'entrepreneur(e)s engagé(e)s ou de personnalités qui rayonnent dans leur milieu.

Vous avez quelqu'un en tête? Soumettez sa candidature avant le **1^{er} mai** au repentigny.ca/ordre.

Les candidatures seront analysées par un comité de sélection multidisciplinaire et les récipiendaires se verront honorer lors d'une prestigieuse cérémonie civique à l'automne.

PARLER DU SUICIDE, ÇA SAUVE DES VIES

Vous avez besoin de soutien ou connaissez une personne qui se trouve en situation de détresse? L'aide se trouve au bout du fil ou à un clic.

1 866-APPELLE (277-3553)

Pour parler à un intervenant, partout au Québec.

450 759-6116

**Centre de prévention du suicide
de Lanaudière – CPSL**

L'expertise des intervenant(e)s permet d'offrir des solutions, du soutien, des suivis, de l'orientation et des références à toutes les personnes qui vivent de la détresse. Il est aussi possible de texter un intervenant au 535353. Service 24 h/24, 7 j/7.

8-1-1, option 2

Info-Social pour des conseils psychosociaux

Un(e) professionnel(le) en intervention psycho-sociale offre des conseils en cas de problème psychosocial ou de santé mentale. Service 24 h/24, 7 j/7.

450 581-5402, poste 227

Carrefour informationnel et social

Ce service d'accueil et d'accompagnement personnalisé guide les personnes vivant de multiples problématiques vers les différentes ressources du milieu disposées à offrir du soutien.

2-1-1 ou 211quebecregions.ca : 211

Ce service vous oriente vers les ressources communautaires, publiques et parapubliques près de chez vous. Disponible en plus de 200 langues, du lundi au vendredi, de 8 h à 00 h 30 h, 7 j/7.

Parler du suicide sauve des vies

Il existe des moyens pour discuter du suicide de façon préventive et sécuritaire. Les proches jouent un rôle essentiel dans la prévention. Pour savoir comment en parler avec une personne vulnérable, consultez le commentparlerdusuicide.com.



Logement social et abordable

UN PAS VERS UNE RESSOURCE D'HÉBERGEMENT TRANSITOIRE

La Ville a récemment acquis la propriété située au 14, rue Léonie en vue de la céder sans frais à l'organisme Un toit pour tous MRC de L'Assomption. Ce dernier y mettra sur pied un service d'hébergement transitoire.

Cette démarche permettra de préserver la vocation sociale du lieu, qui était auparavant détenu par l'organisme Les Services de crise de Lanaudière. « Cette initiative traduit la volonté de la Ville d'appuyer des solutions concrètes et durables face aux besoins grandissants en matière de logement et de soutien aux personnes vulnérables », indique le maire Nicolas Dufour.

« Sur le plan de l'itinérance et du logement, notre rôle est d'agir comme facilitateurs tout en reconnaissant l'expertise de nos partenaires, qui interviennent directement sur le terrain. C'est exactement ce que nous souhaitons faire en mettant à leur disposition la propriété du 14, rue Léonie, un espace dédié qui permettra de répondre aux besoins urgents des personnes à risque ou en situation d'itinérance », ajoute Jennifer Robillard, conseillère municipale.

Cette action s'inscrit concrètement dans la vision portée par la Stratégie de logement social et abordable adoptée par la municipalité à l'automne 2025.



Credit photo : Marie-France Malouin

Série spéciale

10 ANS À FAIRE RAYONNER LA CRÉATION

Dans le cadre du 10^e anniversaire du Centre d'art Diane-Dufresne, nous vous présentons une série consacrée aux moments phares et aux initiatives qui ont contribué à son parcours et à son rayonnement.

Deuxième volet : quand l'art rencontre sa communauté

Lors de l'inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne, le défi était ambitieux : créer un lieu dédié aux arts visuels qui soit à la fois professionnel, accueillant et bien ancré dans la communauté de Repentigny, tout en restant ouvert sur le monde.

Dix ans plus tard, le pari est réussi. Grâce à ses expositions et ses nombreux projets, le Centre d'art a su faire rayonner la création au-delà de ses murs et inviter le public à découvrir l'art sous toutes ses formes. Les rencontres avec les artistes, les activités offertes à la population, aux écoles, aux commerces et aux partenaires régionaux en sont de bons exemples.

Au cœur de sa mission se trouve la médiation culturelle. Elle permet de créer des liens concrets entre les œuvres, le Centre d'art et les différents publics, en rendant la création plus accessible et engageante.

Depuis son ouverture, le Centre d'art a offert des centaines d'ateliers participatifs originaux, inspirés directement des expositions présentées. Au fil des années, plusieurs initiatives ont vu le jour. Des milliers d'élèves et de tout-petits des garderies ont été initié(e)s à l'art grâce à des visites et des activités adaptées. C'est le cas du projet Dialogues qui a permis à de nombreux jeunes de vivre une première expérience d'exposition dans un lieu professionnel. Des ateliers créatifs ont aussi été proposés dans des résidences pour aîné(e)s.

Au total, c'est plus d'un millier de réservations qui ont été effectuées, regroupant près de 25 000 participant(e)s. Autant d'actions qui démontrent que l'art peut rejoindre tout le monde, à tout âge.

Suivez nos prochaines éditions pour découvrir les autres volets de cette série hommage au Centre d'art Diane-Dufresne.



Credit photo : Joëlle Simard-Lapointe

Centre d'art Diane-Dufresne

LA NUIT S'INVITE AU CADD

Pour ouvrir sa prochaine saison, le Centre d'art Diane-Dufresne vous invite à découvrir deux nouvelles expositions inspirantes et audacieuses. Venez célébrer le lancement de la programmation printanière lors du Grand vernissage familial le 22 février prochain (activité gratuite, inscription requise).

Substrat nocturne, Amélie Proulx

24 février au 10 mai

Cette exposition propose une immersion au cœur de l'univers d'Amélie Proulx dont les œuvres inspirées par la nuit sont empreintes de métaphores naturelles évocatrices. Grâce à son savoir-faire exceptionnel et sa sensibilité poétique, vous aurez la chance de découvrir une dizaine d'installations complexes ayant comme thématique commune les observations nocturnes. Pour une expérience encore plus complète, participez à une visite avec l'artiste le 9 avril à 14 h (inscription requise).



Credit : Amélie Proulx

Vivez l'exposition autrement

Pour vous immerger encore plus dans l'univers de l'artiste, joignez-vous à nos guides spécialisé(e)s les samedis dès 14 h et profitez d'une belle manière d'en apprendre plus sur la démarche artistique et les œuvres présentées. Notez une nouveauté cette année : l'activité Rendez-vous en salle lors de laquelle deux artistes du milieu sont invité(e)s à poser un regard inédit sur l'exposition en cours. La prochaine édition aura lieu le 5 mars à 19 h (inscription requise).

Mos, Meky Ottawa

22 février au 10 mai

Le hall du Centre d'art Diane-Dufresne accueillera le travail de l'artiste multidisciplinaire Meky Ottawa. Originaire de Manawan, l'artiste puise dans ses racines atikamekw une source d'inspiration profonde et vivante.

Les rendez-vous du Studio D

Les rendez-vous du Studio D sont de retour cette année. Voilà une occasion unique de découvrir une série d'expositions et d'événements mettant en lumière la créativité de nos nombreux talents locaux, en alternance dès le 27 mars.

Visitez le espaceculturel.repentigny.ca pour connaître la programmation complète et vous inscrire aux activités.

Bibliothèques

DES NOUVEAUTÉS POUR LA FAMILLE

Au cours des prochaines semaines, vos bibliothèques seront animées avec une nouvelle offre d'activités qui plaira assurément à toute la famille.

Bébé-Biblio et papotage

Vendredis 20 février, 20 mars, 24 avril et 22 mai, de 10 h à 12 h

Pour les parents de jeunes enfants qui souhaitent sortir de la routine, l'activité Bébé-Biblio et papotage est tout indiquée pour partager un moment convivial. Au menu : boissons chaudes et discussions entre parents, livres, jeux et tapis sensoriels pour vos tout-petits.

Psst! votre enfant a moins d'un an? Profitez-en pour l'inscrire au programme Une naissance un livre et recevez une trousse gratuite et tout à fait mignonne. Il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser à la lecture!

L'Escouade déco

Dimanches 22 février, 29 mars, 26 avril, 24 mai et 7 juin, de 9 h à 11 h

On invite les jeunes de 8 à 12 ans à faire partie de l'Escouade déco. Au rythme des fêtes de l'année, comme Pâques ou Halloween, ils pourront

user de créativité pour décorer la bibliothèque selon la thématique du moment. L'activité est proposée à l'extérieur des heures d'ouverture au public. Il s'agit donc d'un accès exclusif et intime aux lieux pour celles et ceux qui voudront y laisser leur touche festive et créative.

Biblio-Pédago

Vendredis 20 mars, 10 avril, 1^{er} mai et 5 juin, de 13 h 30 à 15 h 30

Savez-vous que lors des journées pédagogiques, la bibliothèque Robert-Lussier propose une variété d'activités comme des jeux de société, des lectures captivantes, des casse-têtes, des dessins et bien plus? Pour rendre l'expérience encore plus spéciale, notre équipe de policier(-ière)s sociocommunautaires sera sur place le 20 mars pour animer des jeux de société.

Les activités sont gratuites, mais la plupart nécessitent une inscription. Pour vous inscrire ou connaître l'ensemble de la programmation, visitez le bibliotheques.repentigny.ca.

Repentigny en relâche

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Du 22 février au 1^{er} mars, vivez pleinement la semaine de relâche grâce à une variété d'activités culturelles, sportives et de plein air.

Relâche à la piscine

Venez profiter de la baignade libre en famille au Centre aquatique Jacques-Dupuis

**de 8 h à 8 h 55, de 12 h à 15 h et de 16 h à 16 h 55,
tous les jours du 23 au 27 février.**

La tarification régulière s'applique. Le bonnet de bain est obligatoire (en vente au comptoir).

Relâche créative

La Relâche en art s'installe au Centre d'art Diane-Dufresne, qui vous accueillera toute la semaine de 10 h à 17 h. À l'horaire : visite de l'exposition en cours, parcours de jeux, ateliers inspirants, yoga en salle d'exposition, coin lecture et activités participatives.

Le 27 février, les portes du Centre d'art s'ouvriront en soirée pour la seconde édition de Halo Allo, une activité festive spécialement pensée pour les ados. Au programme : DJ, projections, performance d'art en direct, espace de détente et ateliers éclatés, le tout dans une atmosphère branchée.

Quelques places sont encore disponibles pour ces activités! Inscrivez-vous au espaceculturel.repentigny.ca.

Relâche reposante

Toute la semaine, rendez-vous dans les bibliothèques pour emprunter des livres ou des films, ou profiter sur place de l'offre de jeux de société en famille ou entre amis. Plusieurs activités sont aussi offertes sur inscription au bibliotheques.repentigny.ca.



Photo: Joëlle Simard-Lapointe

Relâche qui bouge

Patinoires, anneaux, ronds de glace et buttes de glisse vous attendent pour des moments de jeu à votre rythme. En soirée, les parcs Jean-Claude-Crevier, Marie-Soleil-Tougas, Frédéric-Coiteux, Maurice-Richard et l'Île-Lebel s'illuminent pour prolonger l'expérience, ambiance musicale incluse. Pour une évasion en nature, parcourez les Sentiers de la Presqu'île en ski de fond, en raquette ou à pied.

Vous préférez une option intérieure? Rendez-vous aux séances de patin libre dans les deux arénas de la ville.

N'oubliez pas de vérifier l'état des installations et les horaires avant de vous déplacer. Vous trouverez toutes les informations au repentigny.ca/relache.



**ICI, TA
COLLÈGUE
S'APPELLE
GUIMAUVE**

Oréo

Étincelle

Viens travailler
au camp

Camps de jour et activités aquatiques

INFORMATIONS PRATIQUES POUR S'INSCRIRE

La période d'inscription pour les camps de jour et les activités aquatiques du printemps et de l'été commence bientôt. Pour connaître l'ensemble de la programmation, consultez le Guide d'activités Loisir et Sport au repentigny.ca/inscriptions.

Pour ne pas perdre de temps lors des soirées d'inscription, assurez-vous d'avoir créé votre compte Loisir à l'avance, de connaître votre mot de passe et d'avoir une carte Citoyen à jour.

Retrouvez la procédure d'inscription complète et tous les renseignements sur les camps de jour et la programmation aquatique au repentigny.ca/inscriptions.

Inscription aux activités et aux camps aquatiques

AINÉ(E)S 55 ANS ET + ET ADULTES

PROGRAMMATION | SESSIONS PRINTEMPS ET ÉTÉ

À partir du 9 mars, 8 h 30*

En personne et en ligne

ENFANTS

CAMPS AQUATIQUES

4 à 13 ans

À partir du 10 mars, 19 h*
À partir du 11 mars, 8 h 30

En ligne
En personne

PROGRAMMATION | SESSION PRINTEMPS

À partir du 17 mars, 19 h*
À partir du 18 mars, 8 h 30

En ligne
En personne

PROGRAMMATION | SESSION ÉTÉ

À partir du 8 juin, 8 h 30

En personne et en ligne

* Soutien technique à partir de 8 h au 450 470-3030

COURS DE FORMATION DE MONITEUR(-TRICE)S EN NATATION ET SAUVETEUR(-EUSE)S

PROGRAMMATION | SESSIONS PRINTEMPS ET ÉTÉ

En cours

En personne et en ligne

Inscription aux camps Toutenjeux et spécialisés

CAMPS TOUTENJEUX (SEMAINE ET JOURNÉE)

À partir du 24 mars, 19 h*

À partir du 25 mars, 8 h 30

En ligne
En personne

CAMPS SPÉCIALISÉS

À partir du 31 mars, 19 h*

À partir du 1^{er} avril, 8 h 30

En ligne
En personne

* Soutien technique à partir de 18 h au 450 470-3030

Recrutement estival

VIENS TRAVAILLER AU CAMP

Vous connaissez des jeunes de 16 ans et plus qui souhaitent travailler cet été? La Ville recrute une centaine d'animateur(-trice)s, régulier(-ière)s et à l'intégration pour ses camps de jour. Voilà une belle occasion de vivre une expérience enrichissante et stimulante tout près de chez soi!

Un emploi qui bouge

En se joignant à l'équipe des camps de jour, les jeunes profitent d'un horaire de semaine à temps plein dans un milieu de travail dynamique. Nos animateur(-trice)s développent des compétences recherchées par leurs futurs employeurs, tout en s'épanouissant sur le plan personnel. De plus, les conditions de travail sont excellentes et la formation offerte est complète et reconnue.

Plusieurs postes à pourvoir

- Animateur(-trice)s, régulier(-ière)s : avoir un cœur jeune est essentiel et la peur du ridicule est à proscrire. Mission : générer des sourires, du bonheur et des souvenirs mémorables.
- Animateur(-trice)s à l'intégration : l'occasion idéale pour les jeunes qui souhaitent offrir une attention particulière à un enfant ayant des besoins spécifiques. Don d'affection garanti avec, en prime, le sentiment de faire une réelle différence.

Passez le mot à vos ados ou vos proches qui souhaitent vivre un été inoubliable!

Le recrutement est en cours. Vous trouverez tous les détails et les offres d'emploi au repentigny.ca/emplois-ete.

Jusqu'au 31 mars 2026

FAITES BRILLER VOTRE TALENT



Bourses
Excellence
Repentigny

Desjardins
Caisse Pierre-Le Gardeur

Vous excellez dans le sport ou les arts et souhaitez que vos exploits soient reconnus? Les candidatures pour le programme de bourses Excellence Repentigny seront ouvertes à compter du 1^{er} mars prochain. Des bourses de 500 \$ à 1 500 \$ seront remises aux jeunes qui se sont démarqués dans leur discipline.

Critères d'admissibilité :

- Athlètes :** moins de 30 ans, s'étant distingué(e) sur la scène provinciale, nationale ou internationale grâce à leur rigueur, assiduité et résultats exceptionnels.
- Artistes :** moins de 35 ans, professionnel(l)e)s ou en voie de professionnalisation. Pour ces dernier(-ière)s, un diplôme ou une inscription dans un programme reconnu en arts visuels, littérature ou arts de la scène est requis, de même qu'une preuve d'engagement à faire de leur art une carrière. Les récipiendaires seront sélectionné(e)s selon la qualité de leurs réalisations, leur rigueur et leur assiduité.

Comment postuler?

Remplissez le formulaire en ligne au excellencerepentigny.com et mettez en lumière vos réussites.

Prudence en hiver

QUELQUES RAPPELS DE SÉCURITÉ

Alors que la saison froide bat son plein, adoptez les bons réflexes pour assurer votre sécurité et celle de vos proches. Voici quelques conseils pour prévenir les accidents.

Cendres chaudes : attention aux incendies

Par grand froid, rien de tel qu'un bon feu de foyer! Pour éviter les incendies, videz régulièrement les cendres du foyer et déposez-les dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Placez ce contenant à l'extérieur sur une surface non combustible et attendez au moins sept jours avant de vider les cendres dans votre bac brun.



Comment éviter le gel des tuyaux

Lorsque les températures descendent sous les -20 °C, il est important de porter une attention particulière à vos tuyaux d'eau. Pour prévenir le gel, assurez-vous de maintenir une température adéquate dans toutes les pièces où se trouve de la plomberie, y compris le sous-sol même s'il sert uniquement de rangement.

En cas de gel, augmentez le chauffage et tentez de réchauffer doucement la valve d'eau située près du compteur à l'aide d'un sèche-cheveux. Si le problème persiste, faites appel à un plombier.

La neige au rendez-vous

Lors des fortes chutes de neige, pensez à dégager toutes les sorties de votre résidence : balcon, terrasse, fenêtres du sous-sol, etc. Ce simple geste peut sauver des vies en cas d'incendie.

Bien que la Ville soit responsable du déneigement des bornes d'incendie, cette opération peut s'échelonner sur quelques jours. Si vous en avez la possibilité, donnez un petit coup de main, car chaque geste compte!

Sécurité autour des appareils de chauffage

Alors que les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime, assurez-vous de dégager la zone autour du foyer et de maintenir une distance d'au moins 10 cm (4 po) entre les plinthes électriques et les rideaux ou les meubles. N'oubliez pas non plus de nettoyer régulièrement les filtres de vos appareils au gaz ou au mazout.



En cas de panne de courant, n'utilisez jamais un BBQ ou un appareil de chauffage au kérozène ou au mazout à l'intérieur afin d'éviter tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

À inscrire à votre agenda

Dans la nuit du **7 au 8 mars**, nous avancerons le temps d'une heure. C'est l'occasion de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.



Chaque étage de votre résidence, y compris le sous-sol, doit être muni d'un avertisseur de fumée fonctionnel, à remplacer dix ans après sa date de fabrication indiquée sur le boîtier.

S'il n'y a pas de date, ne prenez aucun risque : remplacez-le dès maintenant par un modèle à pile au lithium ou électrique avec pile de secours intégrée.

Opérations d'entretien hivernal

AIDEZ NOS ÉQUIPES EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION

La réglementation sur le stationnement de nuit en hiver est toujours en vigueur. Un seul véhicule en infraction peut nuire au déneigement, augmenter les risques d'accident et ralentir les déplacements, incluant ceux des véhicules d'urgence. Votre collaboration est donc essentielle.

Nos cadet(te)s policier(-ière)s en action

Depuis le début de la saison, nos cadet(te)s policier(-ière)s sont sur le terrain pour vous sensibiliser aux règlements et aux bonnes pratiques. Leur mandat consiste d'ailleurs à vous rappeler qu'il est interdit :

- ◆ de pelleteer de la neige ou de la glace sur une voie publique (rue, trottoir, parc, sentier piétonnier, piste cyclable, rond-point);
- ◆ d'accumuler ou de souffler de la neige sur une borne-fontaine (dégagement requis de 1,5 m);
- ◆ d'accumuler de la neige sur votre terrain dépassant 3 mètres de hauteur ou d'obstruer le triangle de visibilité des automobilistes et des piétons;
- ◆ de laisser un bac de matières résiduelles dans la rue. Ils doivent demeurer dans votre entrée avant et après la collecte;
- ◆ de stationner votre voiture dans l'entrée en empiétant dans la rue ou vis-à-vis du trottoir;
- ◆ de laisser les filets de hockey dans la rue ou de façon à ce qu'ils nuisent au déblaiement.



Cadet(te)s policier(-ière)s de la Ville de Repentigny ▲

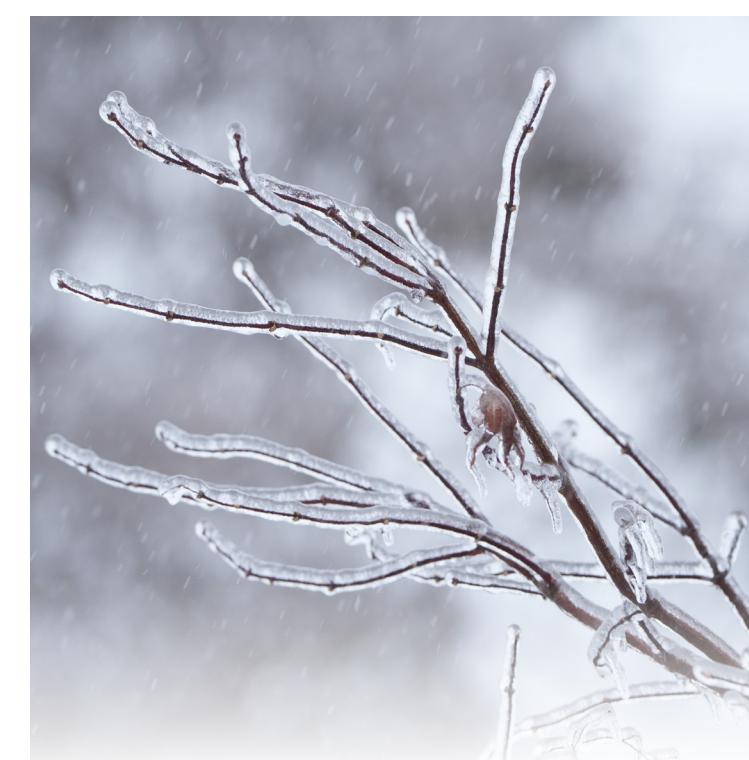
Informez-vous

N'oubliez pas que sauf exception, le stationnement de nuit est interdit dans les rues entre minuit et 7 h, et ce, jusqu'au 31 mars. Pour éviter une contravention ou un remorquage, vérifiez chaque jour si l'interdiction de stationner est maintenue pour la nuit ou si le stationnement est autorisé. L'information est mise à jour au plus tard à 18 h au repentigny.ca ou au 450 470-3850.

Rendez-vous dans l'Espace citoyen (mon-compte.repentigny.ca) et abonnez-vous aux avis Hop pour recevoir des textos et des courriels lors des opérations d'entretien hivernal.

Stationnements alternatifs disponibles

Les aires de stationnement de certains parcs et édifices municipaux sont accessibles de 23 h à 7 h, seulement lorsque le stationnement est interdit dans les rues. Pour en savoir davantage ou pour trouver l'emplacement le plus près de chez vous, consultez le repentigny.ca/stationnement.



Arbres malmenés par l'hiver

CONSEILS POUR EN PRENDRE SOIN

Le déneigement et le verglas ont laissé des traces : branches abîmées, troncs endommagés, plaies sur vos arbres ou arbustes. Pas de panique! Avec les bons gestes, vous pouvez les aider à cicatriser et ainsi éviter leur perte.

- ◆ Branches fragilisées : coupez au-dessus d'une fourche ou d'un bourgeon, légèrement en amont de la déchirure, pour aider votre arbre à se réparer naturellement.
- ◆ Plaies sur le tronc : évitez les produits de recouvrement. Faites appel à un spécialiste en arboriculture pour assurer la meilleure guérison possible.

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques et trouver un professionnel qualifié, consultez le site de la Société internationale d'arboriculture Québec (SIAQ) au www.siaq.org.

Rappel important

LES LINGETTES ET LES DÉCHETS NE VONT PAS DANS LES TOILETTES

Saviez-vous que les lingettes humides ou désinfectantes se dégradent très difficilement et s'accumulent dans les conduites d'égout, même si leur emballage prétend le contraire?

Nos équipes doivent régulièrement intervenir pour régler des problèmes causés par des lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, couches pour bébé ou pour adulte, mouchoirs et autres articles jetés dans les toilettes.

Ces objets peuvent provoquer de graves obstructions dans le réseau d'égout municipal et entraîner des refoulements d'eaux usées jusque dans les habitations.

Votre toilette n'est pas une poubelle! Jetez vos déchets dans un contenant approprié et bien fermé.



Mars, mois de la prévention de la fraude

LA VIGILANCE, VOTRE MEILLEURE PROTECTION

Chaque année, des gens de tous les âges sont victimes de fraude. Appels téléphoniques, courriels, textos ou visites à domicile : les fraudeur(-euse)s multiplient les stratagèmes pour vous soutirer de l'argent ou des renseignements personnels.

Rappelez-vous que les fraudeur(-euse)s se font souvent passer pour des proches ou des organismes de confiance – institutions financières, policier(-ière)s, employé(e)s gouvernementaux, fournisseur(-euse)s de services, etc. Leur objectif est de créer un sentiment d'urgence ou de peur qui vous incitera à agir rapidement.

Voici quelques conseils pour vous protéger :

◆ Ne communiquez jamais vos renseignements personnels ou bancaires par téléphone, texto ou courriel.

- ◆ Méfiez-vous des demandes urgentes ou inhabituelles, même si la personne semble crédible.
- ◆ Prenez le temps de vérifier l'information auprès de l'organisme concerné en utilisant ses coordonnées officielles.
- ◆ Ne remettez jamais d'argent, de cartes bancaires ou de codes à une personne qui se présente à votre domicile.
- ◆ Parlez-en avec un proche. Un deuxième avis peut vous permettre d'éviter le pire.

Si vous croyez être victime d'une fraude ou si une situation vous semble suspecte, n'hésitez pas à contacter le service de police. Un signalement rapide peut aider à prévenir d'autres victimes.



Taxes municipales

QUAND ET COMMENT ACQUITTER VOTRE COMPTE

Le compte de taxes municipales envoyé en janvier est payable en trois versements, aux dates suivantes : 5 mars, 4 juin et 3 septembre.

Vous pouvez acquitter votre compte de plusieurs façons :

- par l'entremise de la plupart des institutions financières (en ligne, au comptoir ou au guichet automatique);
- au comptoir du Service de la taxation à l'hôtel de ville;
- par la poste, en adressant vos chèques à l'ordre de la Ville de Repentigny, au 435, boul. Iberville, Repentigny (Québec) J6A 2B6.

Notez que l'enveloppe de retour n'est pas fournie.

Offres de paiement comptant

Par souci environnemental, les offres de paiement comptant ne sont plus transmises par la poste. Toutefois, il est toujours possible d'effectuer le paiement lors de l'année de refinancement des règlements liés à votre immeuble ou à votre propriété.

Pour plus d'information, visitez le repentigny.ca/taxes-municipales ou communiquez avec la taxation au 450 470-TAXE (8293) ou à taxation@repentigny.ca.

Vrai ou faux?

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR L'APPLICATION DE PESTICIDES

Bien que la neige recouvre encore le sol, c'est déjà le moment de planifier l'entretien de vos espaces verts. Voici quelques informations qui vous permettront de le faire de façon sécuritaire.

Le propriétaire doit vérifier que l'entreprise est autorisée à effectuer les travaux.

Vrai.

Il est responsable de choisir une compagnie en règle auprès de la Ville.

Il est possible d'obtenir un permis temporaire pour utiliser un pesticide non autorisé.

Vrai.

La loi provinciale et la réglementation municipale en interdisent l'usage afin de protéger la santé de la population et l'environnement.

Tous les pesticides sont interdits sans exception.

Faux.

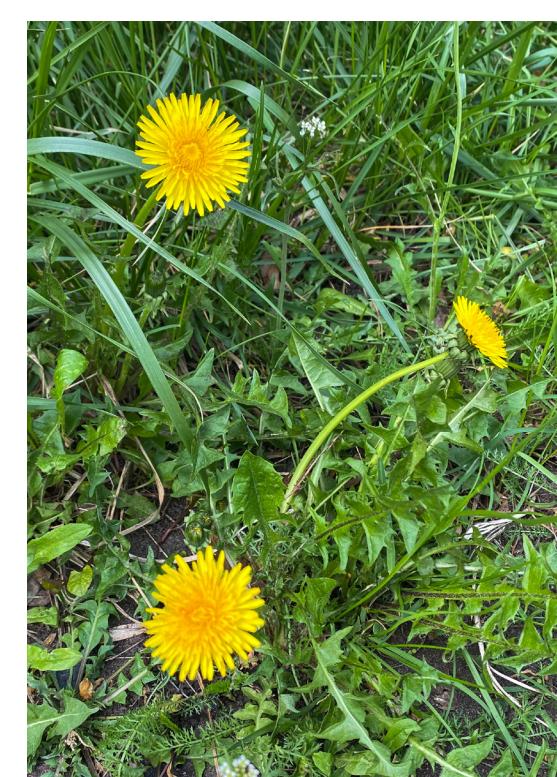
Certains pesticides à faible impact, comme les biopesticides, peuvent être utilisés.

Une entreprise peut appliquer des pesticides sans permis si le propriétaire l'autorise.

Faux.

Un certificat d'enregistrement annuel valide est obligatoire et la vignette doit être apposée sur les véhicules de l'entreprise.

Pour connaître la liste des entreprises enregistrées et remplir le formulaire pour l'obtention d'un permis temporaire, visitez le repentigny.ca/pesticides.





DATE À RETENIR

Collectes

Encombrants

Tous les secteurs : 13 avril



Avant de déposer vos encombrants en bordure de rue, pensez les donner à un organisme, les vendre à une personne qui saura leur donner une seconde vie ou les apporter à l'écocentre. N'oubliez pas que la collecte des encombrants devrait toujours demeurer un dernier recours.

BAC BIEN PLACÉ, HIVER BIEN GÉRÉ

Pendant la période hivernale, la collecte peut être compliquée si votre bac n'est pas placé correctement. Quelques gestes simples suffisent pour que tout se déroule sans difficulté.

Règles à retenir :

- ◆ Bac caché = collecte manquée : assurez-vous qu'il soit visible depuis la rue.
- ◆ Distance prudente : ne le placez pas trop près de la bordure pour éviter qu'il soit accroché ou déplacé lors du déneigement.
- ◆ Accessibilité : facilitez le travail des équipes en le positionnant pour qu'il soit accessible et stable.

Pensez également à dégager la neige autour du bac et sur le couvercle, puis vérifiez qu'aucun obstacle n'entrave la collecte.



ÇA BOUGE DU CÔTÉ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Cette année, quelques modifications sont apportées aux collectes et la gestion de certaines matières. Rien de compliqué! Voici des informations pour mieux s'y retrouver.

Polystyrène : rappel utile

Depuis l'été 2025, dans le cadre d'un projet pilote, il est possible de recycler différents types de polystyrène :

- ◆ barquettes alimentaires (saumon, poulet, etc.) : dans le bac bleu et aux écocentres de Repentigny et de la MRC de L'Assomption;
- ◆ polystyrènes d'isolation : à l'écocentre de la MRC de L'Assomption;
- ◆ polystyrènes de protection (pour protéger les gros électroménagers) : aux écocentres de Repentigny et de la MRC de L'Assomption.

Encombrants : collecte étalée

Le retrait des encombrants s'étend désormais sur cinq jours au lieu de trois.

Ne vous inquiétez pas si vos encombrants ne sont pas récupérés le premier jour de collecte. Le service se prolongera tout au long de la semaine. Assurez-vous simplement de les placer en bordure de rue le lundi avant 6 h 30 ou dès le dimanche soir. Ils seront ramassés selon le parcours emprunté dans les jours suivants.

Pour tous les détails ou pour connaître l'horaire et les coordonnées des écocentres, voyez le repentigny.ca/collectes.



Votre opinion compte!

Atelier participatif sur l'agriculture urbaine

28 mars, 9 h à 12 h, hôtel de ville

Vous avez des idées?

Inscrivez-vous!



Pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel, créez votre compte dans votre Espace citoyen à mon-compte.repentigny.ca.

Pour plus d'informations : repentigny.ca/collectes
Info-environnement : 450 470-3830 ou info-environnement@repentigny.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boul. Iberville.

Les prochaines assemblées du conseil auront lieu les 10 mars et 14 avril, à 19 h.

Ordre du jour : repentigny.ca/conseil

Pour joindre votre conseiller(ère) municipal(e)



District 1 - **Repentigny-les-Bains**
Raymond MASSE 514 231-8197
masser@repentigny.ca



District 2 - **L'Hôtel-de-Ville**
Benoit DELISLE 438 403-9805
delisleb@repentigny.ca



District 3 - **Centre-ville**
Karine BENOIT 438 506-7772
benoitk@repentigny.ca



District 4 - **Du Fleuve**
Luc RHÉAUME 514 913-5811
rheaumel@repentigny.ca



District 5 - **Des Moulins**
Eric LEPAGE 263 381-1508
lepagee@repentigny.ca



District 6 - **Félix-Leclerc**
Martine ROUX 514 895-3074
rouxm@repentigny.ca



District 7 - **Valmont-sur-Parc**
Marlène Diallo 514 746-4430
diallom@repentigny.ca



District 8 - **Jean-Baptiste-Meilleur**
Jennifer ROBILLARD 514 833-5239
robillardj@repentigny.ca



District 9 - **Du Boisé**
Alexis DELAGE 438 871-6176
delagea@repentigny.ca



District 10 - **Le Gardeur**
Kevin BUTEAU 514 926-9201
buteauk@repentigny.ca



District 11 - **Le Bourg-Neuf**
Chantal ROUTHIER 514 347-0947
routhierc@repentigny.ca



District 12 - **Vieux-St-Paul** Appels seulement
Normand URBAIN 450 654-5661
urbainn@repentigny.ca

Suivez vos élus(e)s sur les médias sociaux!

Pour connaître l'élu(e) de votre district, consultez la carte interactive au repentigny.ca.

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

repentigny.ca

communication@repentigny.ca

435, boulevard Iberville, Repentigny QC J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Info-environnement 450 470-3830

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal **Regard sur Repentigny** est publié six fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression : **Imprimerie BBM-Lanctôt inc.**

Distribution : **Postes Canada**

Tirage : **35 500 exemplaires**

